



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Préfecture  
Direction des politiques interministérielles  
Bureau de la coordination

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

## SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE

### RECUEIL SPÉCIAL n° 13 – 9 février 2015

Le Recueil des Actes Administratifs sous sa forme intégrale est consultable en Préfecture, dans les Sous-Préfectures ainsi que sur le site Internet de la Préfecture ([www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr))

<b>DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU PAS-DE-CALAIS.....</b>	<b>3</b>
Décision en date du 9 février 2015 accordant subdélégation de signature aux agents placés sous l'autorité de M. Matthieu DEWAS, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais.....	3
Décision en date du 9 février 2015 accordant subdélégation de signature aux agents placés sous l'autorité de M. Matthieu DEWAS, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais, au nom du pouvoir adjudicateur.....	7
Décision en date du 9 février 2015 accordant subdélégation de signature aux agents placés sous l'autorité de M. Matthieu DEWAS, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais, en matière d'ordonnancement secondaire.....	8
 <b>DIRECTION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU PAS-DE-CALAIS.....</b>	 <b>10</b>
Décision en date du 9 février 2015 accordant subdélégation de signature aux agents placés sous l'autorité de M. Lionel GALLOIS, Directeur des archives départementales du Pas-de-Calais.....	10

---

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU PAS-DE-CALAIS

---

### SECRETARIAT GÉNÉRAL

- Décision en date du 9 février 2015 accordant subdélégation de signature aux agents placés sous l'autorité de M. Matthieu DEWAS, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais

ARTICLE 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Matthieu DEWAS, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais, la délégation de signature qui lui est conférée par l'arrêté préfectoral n° 2015-60-22 INT du 9 février 2015 est subdéléguée à :

M. David BARJON, Directeur-Adjoint  
M. François NADAUD, Directeur-Adjoint – Délégué à la Mer et au Littoral

ARTICLE 2 : La délégation conférée à M. Matthieu DEWAS par l'arrêté préfectoral précité est subdéléguée, dans le cadre de leurs attributions respectives, à :

M. Denis POULET, Ingénieur divisionnaire des TPE, responsable du Service Expertise et Appui Technique, ainsi qu'à  
M. Éric KABEYA, Attaché Principal d'Administration de l'Équipement, adjoint au responsable du Service Expertise et Appui Technique

#### INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

- I a 1 à 3 (formalités préalables à la réalisation d'infrastructures);
- I b 1 à 5 (gestion et conservation du domaine public de l'État);
- I c 1 à 4 (transports routiers);
- I d (transports urbains).

#### CONSTRUCTION ET HABITATION

- III g (commission consultative départementale de Sécurité et d'Accessibilité)

Gestion des actes relatifs au permis de conduire

- IV

#### ATESAT

- V

M. Frédéric NACHON, Ingénieur Divisionnaire des TPE, responsable de l'unité Infrastructures, au Service Expertise et Appui Technique :

#### INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

- I b 2 à 4 (gestion et conservation du domaine public de l'Etat)
- I c 3 (transports routiers)

#### CONSTRUCTION ET HABITATION

- III g (commission consultative départementale de Sécurité et d'Accessibilité)

M. Ali BIDA, Agent contractuel de catégorie A, responsable d'unité – Mission accessibilité – Service Expertise et Appui Technique

#### CONSTRUCTION ET HABITATION

- III g (commission consultative départementale de Sécurité et d'Accessibilité)

M. Nicolas BOVE, Délégué au permis de conduire et sécurité routière, responsable de la cellule éducation routière au Service Expertise et Appui Technique :

#### GESTION DES ACTES RELATIFS AU PERMIS DE CONDUIRE

- IV a (conventions du permis à un euro)

Mme Pascale HANOT, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable de classe exceptionnelle, responsable de la cellule répartition du permis de conduire au Service Expertise et Appui Technique :

Gestion des actes relatifs au permis de conduire

- IV b

Mme Nadine BAUMLIN, Attachée Principale d'Administration de l'équipement, responsable du Service Habitat Durable, ainsi qu'à

Mme Delphine CHEVALIER, Ingénieure des TPE, adjointe au responsable du Service Habitat Durable, par intérim

#### CONSTRUCTION ET HABITATION

- III a à f, i et h

Mme Déborah GARY, Attachée d'Administration de l'Équipement, responsable d'unité gestion - financements et contrôles au Service Habitat Durable :

#### CONSTRUCTION ET HABITATION

- III c 1, d, f

Mme Anne-Sophie SLIWINSKI, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable de classe exceptionnelle, adjointe au responsable d'unité gestion – financements et contrôles au Service Habitat Durable :

---

## CONSTRUCTION ET HABITATION

- III d

M. Bruno LESAFFRE, Ingénieur en Chef des TPE, responsable de la Coordination Territoriale Côte d'Opale :

### ATESAT

- V

Mme Anne-Sophie MARGOLLE, Attachée Principale d'Administration de l'Équipement, responsable du Service Environnement et Aménagement Durable ainsi qu'à

Mme Héléne LEMOINE, Ingénieur Divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, adjointe au responsable du Service Environnement et Aménagement Durable :

### URBANISME

- II a 4 et 5

- II k 8

URBANISME (dans les limites matérielles du domaine de la production d'énergie éolienne)

- II d 1 à 3, 5 à 6, 8 à 10

- II e 1 à 3,

- II f 1 à 4

- II g 1 à 3

- II j 7 à 9

### GENIE RURAL ET FORETS

- VI

### CHASSE

- VIII

### QUALITE ET SECURITE DES PRODUCTIONS VEGETALES ET ANIMALES

- X

M. Matthieu GIUSTI, Ingénieur des TPE, responsable de l'unité Développement Durable des Territoires au Service Environnement et Aménagement Durable :

### URBANISME

- II k 8

URBANISME (dans les limites matérielles du domaine de la production d'énergie éolienne)

- II d 1 à 3, 5 à 6, 8 à 10

- II e 1 à 3,

- II f 1 à 4

- II g 1 à 3

- II j 7 à 9

### CONTENTIEUX

- XIV (dans le domaine de la publicité, des enseignes et pré-enseignes)

Mme Mathilde GUERAND, Ingénieur Divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, responsable du Service de l'Économie Agricole :

### EXPLOITATIONS AGRICOLES

- VII

### HARAS, COURSES ET EQUITATION

- XI

M. Bernard MATHON, Ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts, responsable du Service Eau et risques ainsi qu'à

Mme Émilie RENARD, Attachée Principale d'Administration de l'Équipement, adjointe au responsable du service Eau et Risques :

### EAU ET PECHE

- IX

### OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES COURS D'EAU

- XII

Mme Anne-Lorraine LATTRYE, Architecte urbaniste de l'État, responsable du Service Urbanisme,

M. Nicolas SEGARD, Ingénieur Divisionnaire des TPE, adjoint au responsable du Service Urbanisme, chargé de la planification

Mme Perrine MALLET, Attachée d'Administration de l'Équipement, adjointe au responsable du Service Urbanisme, chargée de la filière ADS :

### URBANISME

- II a 1 à 3 (Plans Locaux d'Urbanisme (P.L.U.) Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (P.L.U.I), cartes communales, Z.A.C)

- II b 1 à 5 (Lotissements, actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)

- II c 1 à 2-4 (Autorisations d'aménagement de terrains de camping, de stationnement de caravanes et d'implantation d'habitations légères de loisirs actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)

- II d 1 à 4 (Formalités préalables à l'acte de construire actes ADS déposés avant le 1er octobre 2007)

- II d 5 à 11

- II e 1 à 5 (Régime déclaratif actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)

- II f 1 à 4 (Autorisations d'installations et travaux divers actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)

- II g 1 à 3 (Permis de démolir actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)

- 
- II h 1 à 6 (Cas particuliers actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)
  - II i (Archéologie préventive)
  - II j 2 à 9 (Actes relatifs à l'application du droit des sols déposés après le 1er octobre 2007)

Mme Adeline PENEZ, Attachée d'Administration de l'Équipement, responsable de l'unité territoriale ADS d'Arras – Béthune, au Service Urbanisme

#### URBANISME

- II a1 à 3
- II d 1 à 3, 5 à 6, 8 à 10 (Formalités préalables à l'acte de construire actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)
- II e 1 à 3 ( Régime déclaratif actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)
- II f 1 à 4 (Autorisations d'installations et travaux divers actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)
- II g 1 à 3 (Permis de démolir actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)
- II j 7 à 9 (Actes relatifs à l'application du droit des sols déposés après le 1er octobre 2007)

M. Philippe SWIERGIEL, Technicien Supérieur en Chef du Développement Durable, Adjoint au responsable de l'unité Planification Territoriale Stratégique et Opérationnelle au sein du Service Urbanisme

Mme Bérengère MARD, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable de classe exceptionnelle, Adjointe au Responsable de l'unité Planification Territoriale Stratégique et Opérationnelle au sein du Service Urbanisme

#### URBANISME

- II a1 à 3

M. Christian MARCONVILLE, Attaché d'Administration de l'Équipement, Responsable de l'Unité territoriale A.D.S de Boulogne – Montreuil;

M. Roger BOUTRY, Technicien Supérieur en Chef du Développement Durable, Responsable de l'antenne A.D.S de Béthune;

Mme Pascale GOSSET, Technicienne Supérieure en Chef du Développement Durable, Responsable de l'antenne A.D.S. D'Arras;

Mme Sandrine GROUT, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable de classe exceptionnelle, Responsable de l'antenne A.D.S de Montreuil;

Mme Christelle FOUACHE, Technicienne Supérieure en Chef du Développement Durable, adjointe au Responsable de l'antenne A.D.S de Béthune;

M. David VERBRUGGHE, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable de classe exceptionnelle, adjoint au Responsable de l'antenne A.D.S de Montreuil;

M. Éric THERY, Technicien Supérieur Principal du Développement Durable, adjoint au responsable de l'antenne A.D.S d'Arras :

#### URBANISME

- II d 1 à 3, 5 à 6, 8 à 10 (Formalités préalables à l'acte de construire actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)
- II e 1 à 3 ( Régime déclaratif actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)
- II f 1 à 4 (Autorisations d'installations et travaux divers actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)
- II g 1 à 3 (Permis de démolir actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)
- II j 7 à 9 (Actes relatifs à l'application du droit des sols déposés après le 1er octobre 2007)

Mme Isabelle COCHERY, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable, adjointe au Responsable de l'unité territoriale ADS de Boulogne - Montreuil

#### URBANISME

- II d 1 à 3, 5 à 6, 8 à 10 (Formalités préalables à l'acte de construire actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)
- II e 1 à 3 ( Régime déclaratif actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)
- II f 1 à 4 (Autorisations d'installations et travaux divers actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)
- II g 1 à 3 (Permis de démolir actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)
- II j 7 à 9 (Actes relatifs à l'application du droit des sols déposés après le 1er octobre 2007)

Mme Valérie LEROY, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable, instructrice encadrante, à l'antenne ADS d'Arras

Mme Aline PACHEKA, Technicienne Supérieure du Développement Durable, instructrice encadrante, à l'antenne ADS d'Arras

M. Ludovic VANHOUTTE, Technicien Supérieur du Développement Durable, instructeur encadrant, à l'antenne ADS d'Arras

#### URBANISME

- II d 1 à 3, 5 à 6, 8 à 10 (Formalités préalables à l'acte de construire actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)
- II e 1 à 3 ( Régime déclaratif actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)
- II f 1 à 4 (Autorisations d'installations et travaux divers actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)
- II g 1 à 3 (Permis de démolir actes A.D.S déposés avant le 1er octobre 2007)
- II j 7 à 9 (Actes relatifs à l'application du droit des sols déposés après le 1er octobre 2007)

M. Frédéric FASQUEL, Attaché Principal d'Administration de l'Équipement, responsable du Service des Affaires Maritimes du Littoral à la Délégation de la Mer et du Littoral :

#### AFFAIRES MARITIMES ET LITTORAL

- XIII a (gestion du domaine public maritime)
- XIII b (police des épaves maritimes)
- XIII c (abandon des navires et engins flottants)
- XIII f (conditions générales d'exercice de la pêche maritime)
- XIII g (contrôle sanitaire et technique des produits de la mer)
- XIII h (Chasse sur le domaine public maritime)
- XIII i (permis plaisance)
- XIII j (coopératives maritimes)
- XIII k (contraventions de grande voirie)

Mme Anne-France MATTLET, Administratrice 3ème classe des Affaires Maritimes, Responsable de l'Unité Encadrement et contrôle des activités maritimes à la Délégation de la Mer et du Littoral :

---

AFFAIRES MARITIMES ET LITTORAL

- XIII b (police des épaves maritimes)
- XIII c (abandon des navires et engins flottants)
- XIII f (conditions générales d'exercice de la pêche maritime)
- XIII g (contrôle sanitaire et technique des produits de la mer)
- XIII h (Chasse sur le domaine public maritime)
- XIII i (permis plaisance)
- XIII j (coopératives maritimes)

M. Stéphane BRIMEUX, Ingénieur de l'Industrie et des Mines, Responsable de l'Unité Gestion du Domaine Public Maritime et du Littoral à la Délégation de la Mer et du Littoral :

AFFAIRES MARITIMES ET LITTORAL

- XIII a (gestion du domaine public maritime)
- XIII h (chasse sur le domaine public maritime)
- XIII k (contraventions de grande voirie)

M. Olivier HANNEDOUCHE, Attaché Principal d'Administration de l'Équipement, Secrétaire Général :

CONTENTIEUX

- XIV
- PERSONNEL (Écologie et agriculture)
- XV
- XVI

M. David LINSELLE, Attaché d'Administration de l'Équipement, Chargé de Mission Juridique au Secrétariat Général :

CONTENTIEUX

- XIV c, d

M. Sylvain GATHOYE, Attaché Principal d'Administration de l'Équipement, chef du service pôle support intégré juridique de la DREAL Nord-Pas-de-Calais ;

Mme Maylis RIGOT, Attachée Principale d'Administration de l'Équipement, adjointe du chef de service et chef de la division affaires Affaires générales du service pôle support intégré juridique de la DREAL Nord-Pas-de-Calais ;

Mme Noura MEHABI, Attachée d'Administration de l'Équipement, chef de la cellule Dommages de travaux publics et domanialité à la division Travaux et contrats publics du service pôle support intégré juridique de la DREAL Nord-Pas-de-Calais ;

Mme Nathalie RICART, Attaché d'Administration de l'Équipement, chargé de mission à la division Travaux et contrats publics du service pôle support intégré juridique de la DREAL Nord-Pas-de-Calais.

Mme Marjorie DESPLANQUES-DECONINCK, Attachée d'Administration de l'Équipement, chef de la division contentieux administratif urbanisme et environnement industriel du service pôle support intégré juridique de la DREAL Nord-Pas-de-Calais ;

Madame Julia ALAOUI, Attachée d'Administration de l'Équipement, chef de la division contentieux pénal urbanisme et ICPE ;

Mme Pascale MARESCAUX, Technicienne supérieure en Chef du Développement Durable, à la division Contentieux pénal urbanisme et ICPE du service pôle support intégré juridique de la DREAL Nord-Pas-de-Calais ;

Mme Graziella GROSSO, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable, à la cellule Dommages de travaux publics et domanialité de la division Travaux et contrats publics du service pôle support intégré juridique de la DREAL Nord-Pas-de-Calais ;

Mme Nathalie JADEM, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable, à la division Contentieux administratif urbanisme et environnement industriel du service pôle support intégré juridique de la DREAL Nord-Pas-de-Calais ;

M. Julien BONDUE, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable, à la division Contentieux administratif urbanisme et environnement industriel du service pôle support intégré juridique de la DREAL Nord-Pas-de-Calais ;

Mme CAROLINE PRINCE, Attachée d'Administration de l'Équipement, chef de la cellule affaires générales de la division Affaires générales du service pôle support intégré juridique de la DREAL Nord-Pas-de-Calais ;

M. GUILLAUME ROUSSEL, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable, à la cellule Dommages de travaux publics et domanialité de la division Travaux et contrats publics du service pôle support intégré juridique de la DREAL Nord-Pas-de-Calais.

CONTENTIEUX

- XIV c, d, e, f, g

ARTICLE 3 : délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans le domaine de compétences de leur service d'affectation :

- les ampliations, copies conformes, expéditions de tous arrêtés, actes ou décisions intervenus dans toutes les matières, ainsi que le visa de toutes pièces ou documents à annexer à un arrêté, acte ou décision à :

M. François NADAUD, Administrateur en Chef 1ère classe des Affaires Maritimes,

M. Olivier HANNEDOUCHE, Attaché Principal d'Administration de l'Équipement,

Mme Jacqueline GUIMART, Attachée d'Administration de l'Équipement,

M. Raphaël POUKALO, Attaché d'Administration du Ministère de la justice,

ARTICLE 4 : La présente décision de subdélégation de signature sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Signé

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

Matthieu DEWAS

- Décision en date du 9 février 2015 accordant subdélégation de signature aux agents placés sous l'autorité de M. Matthieu DEWAS, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais, au nom du pouvoir adjudicateur

**Article 1er :**

En cas d'absence ou d'empêchement, subdélégation de signature au nom du pouvoir adjudicateur est donnée à Monsieur David BARJON, Directeur départemental adjoint des territoires et de la mer du Pas-de-Calais et à Monsieur François NADAUD, Directeur départemental adjoint des territoires et de la mer du Pas-de-Calais, délégué à la mer et au littoral.

**Article 2 :**

Subdélégation de signature au nom du pouvoir adjudicateur est accordée de manière permanente aux chefs de services, dans le cadre de leurs attributions et compétences, pour les marchés passés selon une procédure adaptée (art. 28 du Code des marchés publics) et les décisions de subvention, dans la limite des montants visés ci-après à :

Programme	Service	Nom du chef de service	Montant unitaire maximum hors taxes
0113-0181-0203-0205-0207-0215-0217-0309-0333-0723	Secrétariat Général	M. Olivier HANNEDOUCHE	50 000 €
0181-0205-0207	Service Expertise et Appui Technique	M. Denis POULET, ou en cas d'absence ou d'empêchement, son adjoint M. Éric KABEYA	50 000 €
0135	Service Habitat Durable	Mme Nadine BAUMLIN, ou en cas d'absence ou d'empêchement, son adjointe Mme Delphine CHEVALIER-FASQUEL	50 000 €
0113-0205	Service des Affaires Maritimes du Littoral	M. Frédéric FASQUEL	20 000 €
0113-0135	Service Environnement et Aménagement Durable	Mme Anne-Sophie MARGOLLE, ou en cas d'absence ou d'empêchement, son adjointe Mme Hélène LEMOINE	20 000 €
0113-0181	Service Eau et Risque	M. Bernard MATHON, ou en cas d'absence ou d'empêchement, son adjointe Mme Émilie RENARD	20 000 €
0135	Service Urbanisme	Mme Anne-Lorraine LATTRAYE, ou en cas d'absence ou d'empêchement, ses adjoints Mme Perrine MALLET ou M. Nicolas SEGARD	20 000 €

**Article 3 :**

Délégation de signature est donnée, sous le contrôle et la responsabilité de leurs supérieurs hiérarchiques directs, à l'effet de signer les marchés passés selon une procédure adaptée visée à l'article 28 du code des marchés publics, aux agents et dans les conditions limitatives fixés ci-dessous :

Service gestionnaire	Délégués	Montant maximum hors taxes autorisé	Nature
Secrétariat général	Mme Christelle CUVELLIEZ, responsable de la cellule Moyens Généraux	4 000,00 €	Bons de commande après consultation
		10 000,00 €	Bons de commande des marchés à bons de commande pour les travaux, fournitures et services
	M. Arnaud BEELEN, adjoint au responsable de la cellule Moyens Généraux	1 000,00 €	Bons de commande après consultation
		2 000,00 €	Bons de commande des marchés à bons de commande pour les travaux, fournitures et services
		4 000,00 €	Bons de commandes LYRECO et conventions UGAP (papier et consommables informatiques)

Service gestionnaire	Déléataires	Montant maximum hors taxes autorisé	Nature
	Mme Catherine DELBARRE, responsable Logistique au sein de la cellule Moyens Généraux	1 000,00 €	Bons de commande après consultation
		2 000,00 €	Bons de commande des marchés à bons de commande pour les travaux, fournitures et services
		4 000,00 €	Bons de commandes LYRECO et conventions UGAP (papier et consommables informatiques)
	M. Robert FOLTIER, responsable Travaux au sein de la cellule Moyens Généraux	1 000,00 €	Bons de commande après consultation
		2 000,00 €	Bons de commande des marchés à bons de commande pour les travaux, fournitures et services
Service eau et risques	M. Cyril CONGY, responsable de la cellule Police des eaux littorales, ou en cas d'absence ou d'empêchement son adjoint M. Jean-Yves GAGNEUX	2 000,00 €	Commandes d'analyses, de contrôles, de petits matériels de laboratoire et de consommables de laboratoire dans le domaine de la police de l'eau et des milieux et espaces marins

**Article 4 :**

Les titulaires d'une délégation de signature au nom du pouvoir adjudicateur peuvent désigner les personnes habilitées à certifier le service fait dans la mesure où ils ne l'assureront pas eux-mêmes (fournitures, prestations de service, ou intellectuelles, travaux, subventions). Chaque chef de service transmet au Secrétaire Général la liste des personnes habilitées à certifier le service fait, et l'informe sans délai de ses modifications.

**Article 5 :**

L'intérim des titulaires de délégations de signature au nom du pouvoir adjudicateur est assuré par un des autres déléataires de même niveau désignés par le présent arrêté.

**Article 6 :**

La décision de subdélégation de signature au nom du pouvoir adjudicateur en date du 26 janvier 2015 est abrogée.

**Article 7 :**

La présente décision de subdélégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

**Signé**

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer  
Matthieu DEWAS

- Décision en date du 9 février 2015 accordant subdélégation de signature aux agents placés sous l'autorité de M. Matthieu DEWAS, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais, en matière d'ordonnancement secondaire

**Article 1er :**

La délégation de signature qui m'a été conférée par arrêté préfectoral du 9 février 2015 en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'État, est subdéléguée de façon permanente respectivement :

**Article 1-1 :**

à Monsieur David BARJON, Directeur départemental adjoint des territoires et de la mer du Pas-de-Calais et à Monsieur François NADAUD, Directeur départemental adjoint des territoires et de la mer du Pas-de-Calais, délégué à la mer et au littoral, en matière de liquidation des recettes et de liquidation et mandatement des dépenses,

**Article 1-2 :**

à Monsieur Olivier HANNEDOUCHE, Secrétaire général, en matière de liquidation de recettes, d'engagement, de liquidation et mandatement des dépenses,

**Article 1-3 :**

aux chefs des services gestionnaires suivants à effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences les engagements juridiques :

Programme	Service	Déléataire
0113-0181-0203-0205-0207-0215-0217-0309-0333-0723	Secrétariat général	M. Olivier HANNEDOUCHE
0181-0205-0207	Service expertise et appui technique	M. Denis POULET ou en cas d'absence ou d'empêchement, son adjoint, M. Éric KABEYA
0135	Service habitat durable	Mme Nadine BAUMLIN ou en cas d'absence ou d'empêchement, son adjointe Mme Delphine CHEVALIER-FASQUEL

0113-0135	Service environnement et aménagement durable	Mme Anne-Sophie MARGOLLE, ou en cas d'absence ou d'empêchement son adjointe Madame Hélène LEMOINE
0113-0181	Service eau et risque	M. Bernard MATHON, ou en cas d'absence ou d'empêchement son adjointe Mme Émilie RENARD
0135	Service urbanisme	Mme Anne-Lorraine LATRAYE, ou en cas d'absence ou d'empêchement ses adjoints, Mme Perrine MALLET ou M. Nicolas SEGARD
0113-0205	Service des affaires maritimes du littoral	M. Frédéric FASQUEL

**Article 1-4 :**

aux agents désignés ci-dessous à effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences les actes relatifs à la liquidation des engagements juridiques :

Service	Déléataire	Programme
Secrétariat général / Moyens généraux	Mme Christelle CUVELLIEZ, responsable de l'unité Moyens généraux, ou en cas d'absence ou d'empêchement, son adjoint M. Arnaud BEELEN	0203 0205-MOMN 0205-PECH 0309 0333-01 0333-02 0723
Secrétariat général / Gestion du personnel et des emplois	M. Raphaël POUKALO, responsable de l'unité Gestion du personnel et des emplois	0215 0217
Service habitat durable	Mme Nadine BAUMLIN, cheffe de service, ou en cas d'absence ou d'empêchement, son adjointe Mme Delphine CHEVALIER-FASQUEL	0135
Service expertise appui technique	M. Denis POULET, chef de service, ou en cas d'absence ou d'empêchement son adjoint M. Éric KABEYA	0181 0207 0205-SDPS
Service eau et risques	M. Bernard MATHON, chef de service, ou en cas d'absence ou d'empêchement, son adjointe Mme Émilie RENARD	0113 0181
Service environnement et aménagement durable	Mme Anne-Sophie MARGOLLE, cheffe de service, ou en cas d'absence ou d'empêchement, son adjointe Mme Hélène LEMOINE	0113 0135
Service des affaires maritimes du littoral	M. Frédéric FASQUEL, chef de service	0113 0205-MOMN 0205-PECH

**Article 1-5 :**

à Mme Lidia RIZZUTI, de l'unité Gestion du personnel et des emplois du Secrétariat général, pour la liquidation sous l'applicatif ARGOS des états de frais vers CHORUS,

**Article 1-6 :**

à Mme Paule MORIVAL et à Mme Sabine BALTRUKOWICZ, du Service Urbanisme, pour la liquidation sous l'applicatif ADS 2007 des taxes d'urbanisme vers CHORUS.

**Article 1-7 :**

aux agents désignés ci-dessous pour transmission au comptable des actes de liquidation, par habilitation à exercer la fonction de valideur dans l'outil CHORUS Formulaire :

Service	Déléataire	Programme
Secrétariat Général / Moyens généraux	Mme Christelle CUVELLIEZ, responsable de l'unité Moyens généraux	0203 0205-MOMN 0205-PECH 0309 0333-01 0333-02 0723
	M. Arnaud BEELEN, adjoint au responsable de l'unité Moyens généraux	

Secrétariat Général / Gestion du personnel et des emplois	M. Raphaël POUKALO, responsable de l'unité G.P.E.	0215
	Mme Sophie DEVRIES, adjoint au responsable G.P.E.	0217
Service Habitat durable	Mme Nadine BAUMLIN, cheffe de service	0135
	Mme Delphine CHEVALIER-FASQUEL, adjointe à la cheffe de service	
Service Expertise Appui Technique	M. Denis POULET, chef de service	0181
	M. Éric KABEYA, adjoint au chef de service	0205-SDPS 0207
Secrétariat général / Mission Conseil de gestion	Mme Jacqueline GUIMART, responsable de la mission Conseil de gestion	0113 0135 0181 0203 0205-MOMN 0205-PECH 0205-SDPS 0207 0215 0217 0309 0333-01 0333-02 0723

**Article 2 :**

Ma décision de subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire du 26 janvier 2015 est abrogée.

**Article 3 :**

La présente décision de subdélégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

**Signé**

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer  
Matthieu DEWAS

---

## DIRECTION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU PAS-DE-CALAIS

---

- Décision en date du 9 février 2015 accordant subdélégation de signature aux agents placés sous l'autorité de M. Lionel GALLOIS, Directeur des archives départementales du Pas-de-Calais

Article 1<sup>er</sup> : Subdélégation est donnée à Melle Anne LAMBERT, conservateur du patrimoine, à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions et compétences, toutes correspondances, rapports, visas et décisions relatifs aux matières énumérées dans l'arrêté préfectoral n° 2015-26-29 susvisé.

Article 2 : Melle Anne LAMBERT est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à M. le Préfet du Pas-de-Calais (Direction des politiques interministérielles/Bureau de la coordination) et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.